

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.





Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Fondation du patrimoine – Délégation Bretagne
BP 70289
75867 PDC PARIS 18
02 99 30 62 30
bretagne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur    



COMMUNE DE BILLIO

1 rue de la Fontaine
56420 BILLIO
02 97 42 28 18
mairie.billio@wanadoo.fr
www.billio.fr

► Les partenaires de la Fondation du patrimoine



FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

Eglise Notre-Dame de Billio

Morbihan



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Billio - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

► Aidez une commune rurale à préserver son patrimoine en péril !

◆ ◆ LE PROJET

Suite aux premiers désordres constatés et aux problèmes de sécurité sur l'église, un diagnostic a été établi en 2021. Le très mauvais état des zingueries entraîne la présence d'humidité dans les maçonneries. Les parties des bois noyées dans les maçonneries ou en contact avec le lambris ont été attaquées par des insectes xylophages. D'autres pathologies, comme des fissures situées dans le prolongement des baies ou la déformation significative de la charpente de la croisée, indiquent des problèmes structurels. Les couvertures sont vétustes et nécessitent un remplacement total. Ces différentes dégradations ne permettent plus aujourd'hui d'assurer la sécurité du public et nécessitent d'entreprendre une restauration d'ampleur.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Billio, située à une vingtaine de kilomètres au nord de Vannes, doit sans doute son origine à un ancien monastère datant de l'arrivée des Bretons en Armorique et présents sur le territoire dès le 6e siècle. C'est probablement au milieu du 16e siècle qu'une première église fût érigée et dédiée au premier évêque de Quimper, saint Corentin, l'un des sept saints fondateurs de la Bretagne. Une pierre sculptée dans le mur du chœur actuel portant la date de 1553 témoigne de l'existence de l'ancien édifice.

L'église prend le titre de Notre-Dame à l'occasion de sa complète reconstruction au 19e siècle. Très simple, elle a une belle régularité dans ses formes et dans ses matériaux. Le chœur conserve des stalles et hautes boiseries de même que trois vitraux qui lui confèrent une belle luminosité. Ils ont été réalisés par le maître verrier Bonneville lorsqu'il était réfugié à Rieux entre 1939 et 1945 et représentent de gauche à droite Joseph, la Vierge entourée d'angelots et Sainte Anne.

◆ ◆ LA MOBILISATION

L'église est un élément important du patrimoine bâti local et la municipalité souhaite conserver cet édifice remarquable constitutif de l'identité de la commune. De nombreux événements associatifs se déroulent en centre-bourg et il n'est pas envisageable de laisser tomber en désuétude ce patrimoine, également visible aux yeux des randonneurs qui parcourent le territoire. La commune qui compte 332 habitants se mobilise aujourd'hui pour réaliser d'ambitieux et de coûteux travaux. Elle a besoin de votre aide !

Montant des travaux	1 118 000 € HT
Objectif de collecte	60 000 €
Début des travaux	Début 2025

© Commune de Billio

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de

L'église Notre-Dame de Billio

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101736

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Délégation Bretagne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

Eglise Notre-Dame de Billio

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

